



PRESENTATION DE LA MUTUALISATION D'EMPLOI

1. OBJECTIF

L'objectif principal de cette action sur les 3 ans à venir est de proposer un accompagnement sur mesure, de manière régulière et dans le temps aux associations identifiées par les communes de Villiers-le-Bel, Goussainville, Garges-Lès-Gonesse pour, au terme de ce cycle triennal, renforcer leurs fonctions supports et développer une fonction d'ingénierie pour développer leur modèle économique.

2. LES MISSIONS DE LA MUTUALISATION D'EMPLOI « FONCTION SUPPORT » AU SEIN DES ASSOCIATIONS

- ◆ Prise en charge et accompagnement administratif (aide à la recherche de financements, accompagnement à la demande de subventions, d'agréments ESUS, archivage, mise en conformité des documents statutaires...)
- ◆ Prise en charge et accompagnement comptable (comptabilité analytique et générale conformément au plan comptable associatif 2020, préparation à la certification des comptes auprès du Commissaire aux comptes le cas échéant, mise en place de tableau de gestion)
- ◆ Structuration de la communication (site internet, valorisation des d'actions, production de dossier de partenariat « mécénat de compétence, technique et financier »)
- ◆ Réflexion partagée sur le modèle économique (comment pérenniser l'emploi, comment développer la prestation de services et ses fonds propres, développer l'échange gagnant gagnant à l'échelle locale Entreprises/Associations dans le cadre la Responsabilité Sociétale des Entreprises « RSE »...)



LES PERSPECTIVES ET LES ARTICULATIONS POSSIBLES

3. PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT - ARTICULATION POSSIBLE – RESTE À DÉFINIR

- ◆ Finalité - Impact
 - Obtention de l'agrément ESUS – Une finalité pour les associations accompagnées ?
 - Enjeu : Développement économique / recherche d'un modèle économique viable

- ◆ Idées de développement
 - Élaborer des rencontres Associations/Entreprises pour développer le mécénat
 - Élaborer une charte d'engagement Association/Entreprise pour développer le circuit court et s'insérer dans la RSE
 - Réponse aux appels à projets – Plan de relance...

- ◆ Articulation / Coordination
 - Quelle articulation avec l'agglomération sur la coordination et le développement de ce projet ?
 - Articulation DLA - Emplois mutualisés ?

- ◆ Définition des associations éligibles – Durée de l'accompagnement
 - Porteuses de projet Politique de la ville
 - Structures employeuses ou en voie de l'être
 - Autres critères (DLA / En difficulté ...) ?
 - Accompagnement à visée d'autonomie des structures
 - Désengagement progressif ?



CENTRE DE SERVICES AUX ASSOCIATIONS

106 rue des Bussys – 95600 EAUBONNE

Tel. 01 34 16 24 91

contact@csa95.com

www.csa95.com

Association régie par la loi de 1901

Agrément Jeunesse et Sports 95-2005 JEP 040

Agrément ESUS N° 2016-06

Agrément CFGA N°CFG A-2019-08

Organisme de formation enregistré sous le N°11950612695



CSA95

VILLE DE VILLIERS LE BEL

Direction du Développement Urbain, Local et Culturel

Service Développement Local – Politique de la ville

Coordination des Maisons de quartier

Secteur Politique de la ville – Vie Associative

Tel. 01 34 29 29 25

lweidmann@ville-villiers-le-bel.fr